

MONDON ARY

191 Chemin Albert Hibon

Trois Mares

97430 Le Tampon

Le Tampon, le 14 avril 2021

A

Monsieur le Préfet de la Réunion

6 rue des Messageries

97404 Saint-Denis CEDEX

Objet : Demande de régularisation d'un élevage avicole et d'un élevage porcin relevant de l'enregistrement

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de solliciter de votre haute autorité l'enregistrement de mon élevage au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement soumis au régime de l'enregistrement sous les rubriques 2111-1 et 2102 -1.

Ma demande porte sur la régularisation de mon élevage situé sur la parcelle 422AV0082, 90 Route des Caféiers, PK17, 97418 La Plaine des Cafres.

L'effectif à prendre en compte est de 1 194 animaux-équivalents pour l'élevage de porcs. Il est donc soumis au régime de l'Enregistrement au titre de la rubrique 2102-1.

Mon élevage de poulets standards, sur ce site, compte 38 000 emplacements, ce qui correspond au régime de l'Enregistrement au titre de la rubrique 2111-1.

Dans l'attente d'une suite favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet l'assurance de ma considération.

Monsieur MONDON Ary

